

*Maria de Lourdes Beldi de Alcantara*

Le territoire brésilien s'étend sur 851 195 500 hectares et les terres autochtones (TI), qui comptent 654 aires, représentent une superficie totale de 115 499 953 hectares, soit un pourcentage de 13,56 % du territoire national réservé aux peuples autochtones. La majorité des TI se concentre en Amazonie légale avec 417 aires sur environ 113 822 141 hectares. Les 1,39 % restant se répartissent entre les régions dites du Nordeste, du Sudeste, du Sud et du Centre-Ouest.

La population autochtone du Brésil représente 0,4 % de la population nationale avec 734 127 habitants, dont 383 298 vivent dans des zones urbaines. Ils sont regroupés en 227 peuples, dont seulement quatre - les Guaranís - ont une population supérieure à 20 000 personnes, quand la moitié d'entre eux compte une population inférieure à 500 personnes. On estime que 46 de ces peuples sont en situation d'isolement ou d'isolement volontaire<sup>1</sup>.

*« Nous sommes face à un Gouvernement qui montre chaque jour son hostilité à notre égard. Lula s'est révélé être l'ennemi numéro un des autochtones et Marcio Meira, actuel président de la FUNAI, vient juste après sur la liste. En effet, la FUNAI ne s'est pas plus occupé des questions autochtones : nulle démarcation, nul contrôle, nul encouragement de nouvelles terres autochtones. »<sup>2</sup>*

Leader indigène Megaron Txukarramãe, Aldea Piaracu, 26 avril 2010

2010 a été marqué par l'élection de la nouvelle présidente du Brésil, Dilma Rousseff<sup>3</sup>, et par diverses polémiques liées au Plan d'accélération de la croissance (PAC), cheval de bataille de la campagne présidentielle, qui a une incidence directe sur les territoires autochtones.

Les huit ans du gouvernement Lula ont été caractérisés par un grand mépris à l'égard des questions autochtones : il a octroyé moins de titre sur des terres autochtones que jamais, il a mis en application le Plan d'accélération de la croissance - avec 426 projets hydroélectriques aux répercussions directes ou indirectes sur les terres autochtones (voir à ce sujet l'exemple de Belo Monte<sup>4</sup>) -, violant par là - même le droit à la libre consultation des peuples autochtones établi par la Convention 169 de l'OIT.

De plus, c'est pendant cette période qu'on a enregistré le plus grand nombre d'assassinats de leaders autochtones qui se battaient pour leurs territoires traditionnels.

L'actualité médiatique de cette dernière année a illustré les mouvements de protestation de la population autochtone à l'encontre de l'installation d'usines hydroélectriques et du non respect de ses droits constitutionnels.



## Démarcations et conflits en terres autochtones

2010 a ressemblé aux années précédentes. Les questions de démarcation et les promesses de nouveaux titres sur des terres sont restées lettre morte. Les données ci-après démontrent l'absence de l'État sur le terrain de ces démarcations. Sur les 988 terres autochtones, 323 demeurent sans définition juridique et 146 sont à l'étude mais sans encore être identifiées comme TI. Pour celles qui sont en cours de démarcation : 20 sont identifiées, 60 ont été déclarées, 35 ont été effectivement homologuées et 366 sont enregistrées<sup>5</sup>. Selon Roberto Antonio Liebgott, vice président du CIMI (Conselho Indigenista Missionario)<sup>6</sup>:

*Les procédures de démarcation sont à l'arrêt. (...) Jusqu'au moins d'août 2010, le gouvernement Lula n'a identifié aucune des 327 terres autochtones qui se trouvent par conséquent sans définition juridique. En revanche, le gouvernement a suspendu le processus concernant certaines terres qui avaient été reconnues et déclarées comme TI. Durant les huit ans de la présidence Lula, seules 88 terres autochtones, représentant 14 339 582 hectares, ont été homologuées<sup>7</sup>.*

Une preuve de la paralysie volontaire et arbitraire imposée par le Gouvernement réside dans le fait suivant : sur les 15 millions de dollars destinés aux démarcations de terres autochtones, seuls 8,41 % ont été dépensés.

Les exemples suivants éclairent ce bilan :

- Peuple Xucuru Kariri : le 14 décembre 2010, le ministre de la justice Luiz Paulo Barreto a déclaré comme possession permanente du peuple Xucuru Kariri la TI Xucuru Kariri, sur la commune de Palmeiras dos Índios dans l'État d'Alagoas. Cette terre a été identifiée en 1973 et, seulement aujourd'hui, après 37 années, convertie en aire permanente de ce peuple.
- Peuples Tupiniquim et Guaraní: le 8 décembre 2010, les terres autochtones de Comboios et Tupiniquim, situées sur la commune de Aracruz, dans l'État de Espírito Santo, ont été homologuées. La première représente une superficie de 14 200 hectares, la seconde de 3 800 hectares.
  - Peuple Pataxó hã-hã-hãe de la communauté Caramuru Catarina Paraguaçu : ils demandent depuis 28 ans la régularisation de leurs terres et leur survie même est aujourd'hui en cause, car ils sont menacés par des bandes armées.
- Plaintes incessantes du peuple Yanomami au sujet de l'invasion de leurs terres<sup>8</sup> par des chercheurs de métaux et pierres précieuses et par des propriétaires terriens, qui menacent non seulement le territoire mais la santé de ce peuple. En effet, les cas de malaras se sont multipliés de manière alarmante<sup>9</sup>.

- Terres en conflit : Tekohá Ypo`i et Triunfo, sur la commune de Paranhos, dans l'hacienda São Luiz. 80 personnes membres du peuple Guaraní ont été évacuées dans la violence du 1<sup>er</sup> au 3 octobre 2009. Même s'ils ont récupéré leurs terres, ils sont désormais sous la menace d'hommes armés à la solde des propriétaires terriens.
- Sur les 36 terres autochtones qui devaient être déclarées à compter du 30 juin 2010, aucune ne l'a été. C'est pourquoi le Brésil s'acquitte auprès de la FUNAI d'une amende de 400 000 reais, conformément à ce que prévoit l'Accord d'ajustement de conduite – TAC.
- TI Taquara : le ministre Paulo Barreto a, en application de la décision préliminaire prononcée par le Tribunal Fédéral Suprême (STF), suspendu la mise en œuvre du Décret 954 du 4 juin 2010, qui avait déclaré la terre indigène Taquara terre traditionnellement autochtone, et reconnaissait ainsi la possession permanente de cette zone au profit du groupe autochtone Guaraní-Kaiowa.
- Village Tumuné Kalivono - TI Cachoeirinha : le peuple Terena réclame que soient prises d'urgence des dispositions sur la démarcation de leurs terres traditionnelles. En effet, le hameau en question est situé sur des terres que les exploitations agricoles (*fazendas*) Petrópolis et São Pedro do Paratudal réclament. Cette zone de 1 918 hectares est d'ailleurs enregistrée comme appartenant à l'ex-gouverneur du Mato Grosso, Pedro Petrossian. L'aire identifiée comme relevant du peuple Terena concerne 54 fazendas. L'aire identifiée par la FUNAI est de 36 288 hectares, or les Terena n'en occupent à ce jour que 2 568 hectares.

Par ailleurs, l'État du Mato Grosso du Sud, considéré comme le siège des plus gros conflits territoriaux du pays, est également celui qui souffre le plus de la paralysie et de l'ambiguïté des politiques conduites par le Gouvernement.

### **Plan d'accélération de la croissance**

Le Plan d'accélération de la croissance (PAC), fer de lance du second gouvernement Lula, est un projet de développement qui vise essentiellement la construction de routes et d'usines hydro-électriques. 44 % du potentiel hydro-électrique planifié par le Gouvernement se trouve en terres autochtones. En Amazonie, 83 usines hydro-électriques sont déjà en activité, 247 sont en projet, ce qui pourrait affecter jusqu'à 44 000 personnes<sup>10</sup>.

La Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones, adoptée en 2007 et signée par le Brésil, dispose que la population autochtone a droit au consentement libre, préalable et éclairé. De la même manière, la Convention 169 de l'Organisation internationale du travail garantit aux peuples autochtones le droit d'être consultés par des procédures appropriées avant

toute adoption de mesures législatives ou administratives de quelque nature, y compris des travaux d'infrastructure, une exploitation minière ou l'utilisation de ressources hydriques. Cette disposition n'est cependant pas respectée par les autorités brésiliennes, comme le démontrent les exemples suivants :

### **Usines hydro-électriques**

« *Nous ne sommes pas des poissons qui vivent au fond de la rivière, ni des oiseaux ou des singes qui vivent dans les branches des arbres. Laissez-nous en paix* », ainsi s'exprimaient les autochtones munduruku, dans une lettre au Président Luiz Inácio Lula da Silva contre la construction de cinq centrales hydro-électriques dans le bassin du fleuve Tapajós.

- Belo Monte : la licence préalable à la construction de la centrale hydro-électrique de Belo Monte<sup>11</sup> a été accordée le 1<sup>er</sup> février 2011, en violation évidente de la Déclaration sur les droits des peuples autochtones et des communautés affectées par le projet. En effet, le gouvernement brésilien n'a pas procédé aux consultations préalables des peuples autochtones. En octobre 2010, le pays avait reçu une recommandation du Rapporteur spécial de l'ONU, James Anaya, afin que les audiences soient effectuées et que les résultats de ces consultations soient pris en considération dans la décision sur la construction ou non de ces barrages. Dans le cadre du projet d'usine hydro-électrique de Belo Monte, sont prévus la destruction de 1 522 km<sup>2</sup> de zone boisée, l'inondation de 516 km<sup>2</sup>, et l'assèchement de 1066 km<sup>2</sup> en raison de la déviation définitive de la Volta Grande du fleuve Xingu. Sans compter les actions qui affecteront directement la faune et la flore de la région, ni celles prévues sur les fleuves Tocantins, Araguaia, Uatumã, Madeira, Xingu, Tapajós et Trombetas.
- la licence préalable à la construction de l'usine de Teles Pires a été accordée par l'IBAMA (Institut Brésilien de l'environnement et des ressources renouvelable) le 11 décembre 2010, sans consultation préalable des peuples autochtones impliqués. L'usine de Teles Pires sera construite entre les villes de Paranaíta (Mato Grosso) et de Jacareacanga (Para) dans une zone appelée Cachoeira Sete Quedas. Le barrage s'étendra sur 151,8 km et la ligne de transmission correspondante, d'une puissance de 500 kW et d'une longueur de 7 km, sera construite sur la rive gauche du fleuve.
- Les centrales hydro-électriques de São Manoel et Foz do Apiacás se situent immédiatement en aval, à la frontière exacte de la TI Kayabi, considérée dans les études comme Aire d'Influence Indirecte. Au-delà, toujours en aval, la TI Munduruku serait également affectée par les usines de Teles Pires, São Manoel et Foz do Apiacás. Il en irait de même de 16 importants sites archéologiques. 59 % de la commune de Jacareacanga

(PA) sont des terres autochtones. La zone rurale qui serait touchée par l'usine de Teles Pires fait 66 000 km<sup>2</sup> et compte 20000 habitants ; elle est difficile d'accès, dotée de végétation autochtone et occupée par des terres autochtones.

- Le complexe hydro-électrique de Jurema, avec ses 11 petites centrales hydro-électriques (PCH), le long de 130 km du fleuve Jurema, met en péril la vie des Enawie-Nawê. En effet, le chantier menace directement le cours d'eau et les poissons. Dans cette zone, se déroule un des principaux rituels du peuple Yaõkwa, également inquiété. La construction d'une des PCH, Dardelos, a par ailleurs impliqué la destruction d'un ancien cimetière du peuple Arara du Río Branco.
- L'usine Tucuruí : le ministère public fédéral de Marabá a entamé une procédure contre *Eletronorte* afin de la contraindre à compenser et atténuer les dommages causés au peuple Assuriní par la construction de l'usine hydro-électrique Tucuruí. Entre autres dégâts, citons la déforestation, la dégradation des sources et des rives des ressources hydriques qui irriguent la Terre Indigène, la sédimentation et l'altération de la qualité de l'eau qui en découlent<sup>12</sup>.
- La construction du complexe hydro-électrique Tapajós submergera 9 500 hectares de forêt du parc national Amazonia. Cinq usines hydro-électriques sont planifiées et affecteront directement le peuple Munduruku.
- Des autochtones isolés menacés par les centrales hydro-électriques<sup>13</sup> : les travaux du complexe Río Madeira auront des conséquences extrêmement graves sur les peuples autochtones en isolement volontaire, en particulier sur ceux qui occupent les sites écologiques de Serra de Três Irmãos, Mujica Nava et le bassin des fleuves Paraná et Candeias. Outre la centrale hydro-électrique de Río Madeira, le gazoduc Urucu-Porto Velho et l'activité des marchands de bois de construction et des producteurs de soja sont les menaces principales. Le complexe hydro-électrique Río Madeira-Santo Antonio affectera directement les peuples Karitiana y Karipuna qui se mobilisent actuellement contre l'élévation du niveau des eaux et les perturbations de la faune et de la flore de la région.

## **Principales activités des mouvements autochtones**

Les organisations autochtones continuent d'exiger que les mesures d'ores et déjà adoptées soient effectivement mises en application alors qu'elles restent ignorées par les institutions nationales, ce qui constitue un véritable affront envers les peuples autochtones.

- La septième édition de Campement Terre Libre qui s'est réunie du 16 au 19 août à Campo Grande dans le Mato Grosso du Sud a constitué l'une des

principales manifestations autochtones du Brésil. Ce mouvement reproche au gouvernement fédéral, aux États et aux communes la lenteur avec laquelle ils procèdent à la démarcation des terres autochtones. Il a décidé de rejeter les PAC I et II qui ont une incidence directe sur les terres autochtones. Il exige que soit portée une attention plus humaine aux peuples autochtones dans le cadre des systèmes de santé, et ce dans le respect de leurs spécificités. Il exige également une éducation de qualité, continue et permanente dans les villages et les terres autochtones proches, une éducation correspondant aux besoins de chaque peuple et dispensée dans des conditions appropriées sur le plan des infrastructures, des ressources humaines et des équipements. Le mouvement récuse la manière (sans garantir de consultation libre, préalable et informée) avec laquelle le gouvernement brésilien a édicté des actes administratifs sur des sujets qui concernent les peuples autochtones, comme, entre autres décisions qui les affectent directement, la restructuration de la Fondation nationale de l'Indien (FUNAI).

- Aty Guassu Kaiowa Guaraní, un des principaux rassemblements guaraní, qui s'est tenu du 17 au 21 mars, a porté les revendications suivantes : application de l'Accord d'ajustement de conduite et accélération du processus de démarcation des terres autochtones. En effet, le retard de cette procédure a eu pour conséquence le surpeuplement de villages, qui présentent des taux élevés de violence, de suicide et de trafic de drogue. Le Mato Grosso du sud est considéré comme l'État le plus violent en raison de l'action des grands propriétaires terriens.
- La troisième Rencontre continentale du peuple Guaraní, qui s'est tenu au Paraguay du 15 au 19 novembre, a réuni les différentes organisations autochtones guaraní d'Argentine, de Bolivie, du Brésil et du Paraguay sur le thème *Terre, territoire, autonomie et gouvernabilité*. Entre autres revendications, elles ont exigé la reconnaissance de la nation Guaraní par les différents gouvernements, demandant que soit également reconnu son caractère trans-territorial et transfrontalier et, à ce titre, que ce peuple bénéficie des mêmes droits à la santé, à l'éducation et au travail dans les quatre pays<sup>14</sup>.
- Les organisations autochtones du Río Negro (FOIRN) se sont rassemblées du 27 avril au 1<sup>er</sup> mai sur le thème des droits collectifs. Cette même fédération a en novembre élaboré une proposition sur l'enseignement supérieur autochtone dans le nord-ouest amazonien.
- La quatrième édition de l'Assemblée générale de l'association yanomami, HUTUKARA, s'est tenu du 1<sup>er</sup> au 7 novembre sur le thème du changement climatique.

## Education

Le Ministère de l'éducation a entamé des discussions avec les chefs autochtones sur les perspectives et les politiques en faveur de l'éducation scolaire autochtone, grâce en particulier à la création de territoires ethnoéducatifs (aires présentant des ressemblances sur le plan ethnique). L'objectif est de garantir ainsi la reconnaissance par l'État brésilien de l'éducation scolaire autochtone de chaque peuple à partir de sa propre organisation territoriale. Les territoires ethnoéducatifs constituent une mesure de la politique nationale de reconnaissance des écoles autochtones inscrite dans le Décret n° 6861, du 27 mai 2009.

## Santé

Dans le cadre du Projet de Loi de Conversion, le Secrétariat Spécial à la Santé Autochtone (SESAI), relié directement au Ministère de la Santé, a été créé le 19 octobre. Il s'agissait d'une revendication des organisations autochtones pour remédier aux irrégularités constantes qui vont du manque de considération sur ces questions au détournement de l'argent destiné à la Fondation nationale de la Santé FUNASA. Les mesures censées porter assistance à la population autochtone en ces temps cruciaux sont mises en œuvre de manière irresponsable, le résultat étant entre autres que sur les 200 enfants nés dans le village Xavante de Campinópolis, Etat du Mato Grosso, 60 sont morts de malnutrition.

## Notes

<sup>1</sup> Données de l'Instituto Socioambiental (ISA), Conselho Indigenista Missionário (CIMI) e Instituto Brasileiro de Geografia y Estatística (IBGE).

<sup>2</sup> [www.cimi.org.br](http://www.cimi.org.br) (NdT)

<sup>3</sup> Elue en novembre 2010 (NdT)

<sup>4</sup> [www.socioambiental.org](http://www.socioambiental.org)

<sup>5</sup> [www.socioambiental.org](http://www.socioambiental.org)

<sup>6</sup> [www.cimi.org.br](http://www.cimi.org.br)

<sup>7</sup> [www.cimi.org.br](http://www.cimi.org.br)

<sup>8</sup> "Yanomami documentan minas clandestinas". *Noticias Socioambientais*, 12 janvier 2001.

<sup>9</sup> Hutukara Yanomami Association.

<sup>10</sup> [www.socioambiental.org](http://www.socioambiental.org)

<sup>11</sup> <http://picasaweb.google.com/telmadmonteiro/BeloMonteLP?authkey=Gv1sRgCLO5kav3u9X2YQ&feat=flashalbum#5433693688724169634>

<sup>12</sup> [www.prpa.mpf.gov.br/noticias/2010/noticias/mpf-processa-eletronorte-por-danos-da-usina-de-tucurui-aos-indios](http://www.prpa.mpf.gov.br/noticias/2010/noticias/mpf-processa-eletronorte-por-danos-da-usina-de-tucurui-aos-indios)

<sup>13</sup> <http://telmamonteiro.blogspot.com>

<sup>14</sup> [www.cimi.org.br](http://www.cimi.org.br)



***Maria de Lourdes Beldi de Alcantara*** est anthropologue, professeur invitée en anthropologie médicale auprès de la Faculté de Médecine de Sao Paulo. Elle coordonne le Groupe de soutien aux jeunes Guaranís du Mato Grosso du Sud, GAPK\AJI.

*Source: IWGIA El Mundo Indigena 2011  
Traduit pour le GITPA par Anne Doteau et Geoffroy  
Filoche, membres du réseau des experts Amérique latine  
du GITPA*